

d'une souscription Le Bessart avait déjà fait bâtir une église et un presbytère, et acquis un cicaetiere. On peut juger par là de sa richesse.

*Beaubrun.* Dans le cours de la révolution, la vaste paroisse de Saint-Etienne avait donné le jour à plusieurs communes. L'une d'elles, celle de Montaud, se composait d'un territoire allongé qui fut plus tard divisé administrativement en deux sections: Montaud et Beaubrun. Peu à peu des intérêts distincts se montrèrent dans ces deux parties d'une même commune, à laquelle la proximité de baint-Etienne fit faire de rapides progrès. Bientôt la division fut moralement accomplie, et la lutte s'établit dans le conseil municipal. Une ordonnance du 22 juillet 1843 vint y mettre fin en partageant la commune en deux. La mesure fut bien facile, Montaud ne possédant ni église, ni presbytère, ni mairie, aucun édifice public enfin, empruntant tout à Saint-Etienne, qui est l'âme de ce canton. Nous n'approuvons pas la division de la paroisse de Saint-Etienne, parce que nous pensons que c'est mal à propos créer des intérêts différents dans un territoire qui n'en devrait avoir qu'un seul ; mais cette division admise, la création de la commune de Beaubrun devenait une nécessité. Ce territoire pouvait bien être sacrifié à Saint-Etienne dont il tire sa vie, mais il ne devait pas l'être à Montaud, qui ne lui donnait que des charges. Au reste tout le monde fut d'accord pour cette division. Il fut décidé que la limite des deux nouvelles communes serait le chemin de Saint-Etienne à Saint-Victor-sur-Loire.

*La Ricarnarie.* A 3,000 mètres environ au midi de Beaubrun, et sur les confins de l'ancienne circonscrip-